



Communiqué de presse



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

Toulouse, le
23 mai 2019

Avis de vigilance crues de niveau jaune sur 4 tronçons du département de la Haute-Garonne

La préfecture de la Haute-Garonne appelle à la vigilance.

Le service de prévision des crues a émis un avis de vigilance de niveau JAUNE sur les tronçons suivants :

Localisation de l'événement :

- **Ariège – Hers Vif**
- **Arize – Lèze**
- **Garonne amont – Nestes**
- **Ger – Salat**

Description de l'événement :

Une perturbation pluvio-orageuse active avec des pluies soutenues et continues dès la nuit prochaine va durer jusqu'à dimanche matin. Le cumul de précipitations important sur ces bassins si les prévisions météorologiques se confirment va générer une crue sur les cours d'eau avec de possibles premiers débordements dès vendredi en soirée.

Pour samedi les précipitations se maintiennent essentiellement sur les Pyrénées et devraient maintenir les niveaux ou ralentir la décrue.

Contacts Presse

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

La vigilance jaune :

Elle représente le risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.

Rappel aux usagers concernant les crues :

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous.

- Tenez-vous informé de la situation. Les premiers débordements peuvent être constatés. Certains cours d'eaux peuvent connaître une montée rapide des eaux.
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.
- Conformez-vous à la signalisation routière.

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :*

www.haute-garonne.gouv.fr/communiques

Pour tout renseignement complémentaire :
<http://france.meteofrance.com/vigilance/Accueil>
www.vigicrues.gouv.fr/

ANNEXE : LISTE DES COMMUNES CONCERNÉES PAR TRONÇONS

Tronçon Ariège – Hers Vif :

Ariège : Auterive, Cintegabelle, Clermont-le-Fort, Goyrans, Grépiac, Labarthe-sur-Lèze, Lacroix-Falgarde, Miremont, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Venerque, Vernet

Hers vif : Calmont, Cintegabelle

Tronçon Arize – Lèze :

Lèze : Beaumont-sur-Lèze, Castagnac, Clermont-le-Fort, Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze, Massabrac, Montaut, Saint-Sulpice-sur-Lèze, Vernet

Arize : Carbonne, Montesquieu-Volvestre, Rieux-Volvestre

Tronçon Garonne amont – Nestes :

Garonne : Arnaud-Guilhem, Ausson, Bagiry, Barbazan, Beauchalot, Bordes-de-Rivière, Boussens, Castillon-de-Saint-Martory, Chaum, Cierp Gaud, Clarac, Estancarbon, Esténos, Figarol, Fronsac, Frontignan-de-Comminges, Galié, Gourdan-Polignan, Huos, Labarthe-Inard, Labarthe-Rivière, Labroquère, Lestelle-de-Saint-Martory, Luscan, Mancieux, Marignac, Miramont-de-Comminges, Montspan, Montréjeau, Montsaunès, Ore, Pointis-de-Rivière, Pointis-Inard, Ponlat-Taillebourg, Roquefort-sur-Garonne, Saint-Bertrand-de-Comminges, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Seilhan, Valcabrère, Valentine, Villeneuve-de-Rivière, Argut-Dessous, Arlos, Eup, Fos, Lez, Melles, Saint-Béat

Neste : Montréjeau

Pique : Antignac, Artigue, Bachos, Bagnères de Luchon, Baren, Binos, Burgalays, Cazarilh-Laspènes, Cazaux-Layrisse, Cier de Luchon, Cierp Gaud, Guran, Juzet de Luchon, Lège, Marignac, Montauban de Luchon, Moustajon, Saint-Mamet, Salles et Pratviel, Signac, Sode

Tronçon Ger – Salat :

Ger : Aspet, Lespiteau, Milhas, Pointis-Inard, Razecueillé, Rieucazé, Sengouagnet, Soueich

Salat : Cassagne, Castagnède, His, Mane, Mazères-sur-Salat, Roquefort-sur-Garonne, Salies-du-Salat, Touille